

# METTEZ TOUT LE POIDS DU CANADA AU SERVICE DE VOS EXPORTATIONS



● CRÉDIBILITÉ .

● CONFIANCE .

● CONTRATS .



**Corporation  
Commerciale  
Canadienne**

**Canada** 



## **METTEZ TOUT LE POIDS DU CANADA AU SERVICE DE VOS EXPORTATIONS.**

Depuis plus de 50 ans, la Corporation commerciale canadienne (CCC) met acheteurs et vendeurs en contact grâce à des contrats qui comportent les meilleures modalités possibles pour toutes les parties concernées. En tant qu'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, nous nous spécialisons dans tous les aspects des contrats d'exportation. Notre objectif consiste à offrir à votre entreprise les services dont elle a besoin pour se lancer sur les marchés étrangers.

La CCC se veut le champion de vos transactions internationales. À titre d'organisme gouvernemental, elle est en mesure d'apposer le sceau du Canada sur votre projet de vente, de servir d'intermédiaire pour des négociations entre gouvernements et d'offrir toute une gamme de services qui vous mèneront à la conclusion d'une vente. La CCC a déjà aidé de nombreuses sociétés à concrétiser plus de 30 milliards de dollars d'ententes commerciales qui ont fait l'affaire de toutes les parties concernées, y compris des gouvernements étrangers et des acheteurs du secteur privé, et ce, dans plus de 100 pays.

Nous vous proposons une gamme de services qui répondent à vos besoins. Vous décidez quel rôle la CCC jouera dans votre vente.





La CCC met à votre disposition les services dont vous avez besoin pour vendre vos produits à des gouvernements ou à des acheteurs privés étrangers.

**La CCC comme maître d'œuvre international :**  
*Quand vous savez que votre client potentiel veut faire affaire avec le gouvernement du Canada.*

Lorsque la CCC participe à votre transaction à titre de maître d'œuvre, votre client reçoit l'assurance du gouvernement du Canada que les modalités du contrat seront respectées, ce qui rehausse non seulement votre crédibilité, mais aussi la confiance que votre client place dans votre entreprise.

Lorsque la CCC joue le rôle de maître d'œuvre, vous bénéficiez des avantages suivants :

- soutien en matière de promotion du projet,
- conseils sur la soumission ou l'offre de service,
- aide au niveau de la préparation et de la négociation du contrat,
- suivi et administration de l'entente,
- accès à des taux de change concurrentiels.

**Services de contrats à l'exportation de la CCC :**  
*Quand vous avez besoin d'options souples pour vous donner l'avantage sur les marchés internationaux.*

La CCC évalue vos capacités techniques, financières et administratives afin de déterminer votre aptitude à respecter les exigences du projet.

**Soutien en matière de promotion du projet**

La CCC vous aide à faire la promotion de vos projets tout en rehaussant la crédibilité de vos initiatives de prospection. Nous offrons trois types de soutien :



*Séance d'information à l'étranger*

La CCC vous accompagnera au moment de rencontrer votre acheteur potentiel afin de montrer son appui à votre projet. Son travail consistera à offrir une séance d'information pour expliquer à l'acheteur le rôle qu'elle entend jouer dans la réalisation de votre projet.

*Lettre de référence*

Cette lettre explique à votre éventuel acheteur :

- comment la CCC peut faciliter les transactions entre gouvernements,
- que la CCC a travaillé avec succès avec vous par le passé, ce qui fournit à votre acheteur une assurance supplémentaire.

*Lettre d'appui*

La CCC émet une lettre d'appui à l'intention de votre acheteur potentiel constatant que votre entreprise a bien les capacités financières, administratives et techniques pour mener à terme le projet d'exportation en comptant sur la CCC comme maître d'œuvre.

**Recours aux services à la carte de la CCC :**  
*Quand vous cherchez le soutien de la CCC et qu'il est impératif de bien faire!*

Cherchez-vous à prendre de l'avance sur un marché international? La CCC peut offrir les conseils et les services auxiliaires qui vous aideront à décrocher un plus grand nombre de contrats.

Choisissez parmi notre gamme de services :

**Services consultatifs avant la passation du contrat**

La CCC compte parmi ses rangs des spécialistes chevronnés qui peuvent offrir un encadrement et des conseils précieux sur la meilleure façon de répondre aux exigences contractuelles de votre acheteur et de tirer votre épingle du jeu dans le dédale des procédures et règlements sur les marchés étrangers. Nous offrons plusieurs services consultatifs touchant à la :

- préparation des soumissions et propositions,
- structure et négociation des contrats.

Les services consultatifs de la CCC sont offerts à la carte. Il vous revient de choisir ceux qu'il vous faut pour chacun de vos projets d'exportation. L'expertise de la CCC peut vous aider à faire vos premiers pas dans le monde de l'exportation ou à vous lancer sur un nouveau marché.

## Services après la passation du contrat

### *Contrôle et administration du contrat*

La CCC travaille en collaboration avec vous pour assurer le respect des échéanciers, la livraison des produits et services, ainsi que la conformité de ces derniers par rapport aux modalités du contrat. Notre engagement peut aussi vous aider à obtenir une certaine souplesse de paiement de la part de l'acheteur.

### **Vendre au U.S. Department of Defense et à la NASA :** *Des marchés exclusifs.*

Grâce à la CCC, vous obtenez un accès privilégié au U.S. Department of Defense (U.S. DoD) et à la National Aeronautics and Space Administration (NASA) découlant de l'Accord sur le partage de la production de défense. Nos spécialistes vous aideront à explorer ce marché complexe mais intéressant.

### **Le Programme de paiements progressifs (PPP) :** *Un financement pour répondre aux exigences d'un contrat d'exportation.*

Ce programme de financement novateur aide les entreprises canadiennes à croître grâce à l'exportation. Le Programme de paiements progressifs nous permet de vous faciliter l'accès à des sources commerciales de préfinancement à l'exportation. En collaboration avec 19 banques au Canada, nous offrons aux sociétés comme la vôtre l'accès au fonds de roulement dont vous avez besoin pour couvrir les coûts de production liés à votre contrat d'exportation.



## AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE POUR VOTRE CONTRAT D'EXPORTATION?

La CCC se charge d'élaborer des contrats à l'exportation qui conviennent à toutes les parties concernées. Nous sommes en mesure d'améliorer les modalités de votre contrat et de réduire vos coûts.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si :

- vous envisagez une vente auprès d'un gouvernement étranger, d'une organisation internationale ou d'un acheteur privé d'un autre pays et vous êtes prêt à faire une offre,
- votre acheteur ne connaît pas bien vos produits et services et vous demande l'assurance de la part du gouvernement du Canada que le contrat sera exécuté selon les modalités établies,
- vous vous préoccupez des conditions fixées par l'acheteur, notamment en ce qui concerne le cautionnement d'exécution,
- l'acheteur se montre intéressé à négocier une entente entre gouvernements pour votre produit ou service,
- vous voulez vendre au U.S. Department of Defense ou à la NASA,
- vous avez besoin d'aide pour comprendre les procédures et règlements des gouvernements étrangers en matière d'approvisionnement,
- vous vous préoccupez de la complexité d'une vente et désirez des conseils pratiques,
- vous avez besoin d'un fond de roulement.

### LA CCC PERMET DE PASSER AUX ACTES

La CCC, l'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, se veut un allié puissant. Nous aidons les exportateurs à décrocher des contrats aux meilleures conditions possibles, nous aménageons les conditions nécessaires pour établir des ententes entre gouvernements et nous facilitons l'obtention de fonds de roulement. C'est pourquoi les entreprises qui ont fait l'expérience de nos services ont tendance à devenir des clients fidèles.

La Corporation commerciale canadienne met tout le poids du Canada au service de vos exportations. Communiquez avec nous dès aujourd'hui. Nous avons hâte de pouvoir vous aider.

Pour de plus amples renseignements sur les services de passation de contrats d'exportation de la CCC, consultez notre site Web à l'adresse [www.ccc.ca](http://www.ccc.ca) ou téléphonez au **1-800-748-8191**.



## CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

50, rue O'Connor, bureau 1100  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0S6

**Téléphone :** 1-800-748-8191 (sans frais au Canada)  
(613) 996-0034 (Ottawa)

**Télécopieur :** (613) 995-2121

[www.ccc.ca](http://www.ccc.ca)

### Bureaux régionaux

Alberta : (780) 422-8525

Colombie-Britannique : (604) 666-4781

Nouveau-Brunswick : (506) 453-3403

Nouvelle-Écosse : (902) 426-9630

Ontario : (416) 973-5081

Québec : (514) 283-8791

Saskatchewan : (306) 787-3972

